



SÉANCE **EN AJOURNEMENT** DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES QUI SE TIENDRA LE MARDI, **24 AOÛT 2010**, À **19 H 30**, AU 1740 RUE ROBERVAL, SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE.

#### PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance.
2. Revue et adoption de l'ordre du jour.
3. Revue et approbation du procès-verbal (néant).
4. Affaires en cours :
  - 4.1. Suivi à la dernière séance.
    - Information sur la dérogation au calendrier scolaire de l'école de l'Envolée.
    - Information sur la relocalisation des élèves du préscolaire de Saint-Amable.
5. Parole au public.
6. **Points de décision** :
  - Secrétariat général***
    - 6.1. Demandes de révision d'une décision touchant un élève / décision.
    - 6.2. Mandat de représentation auprès des instances de la FCSQ pour la présidente de la CSP.
    - 6.3. Nomination d'un membre du Comité exécutif.
      - 6.3.1 Désignation de deux scrutateurs ou scrutatrices.
      - 6.3.2 Mise en candidature et clôture de la période de la mise en candidature.
      - 6.3.3 Acceptation ou refus de mise en candidature.
      - 6.3.4 Présentation des candidats.
      - 6.3.5 Scrutin et décompte.
      - 6.3.6 Nomination.
    - 6.4. Démission de commissaires.
  - Service des ressources éducatives***
    - 6.5. Modification au calendrier scolaire de l'école de l'Envolée.
    - 6.6. Régime pédagogique 2010-2011.
  - Service de l'organisation scolaire***
    - 6.7. Suivi des travaux sur la *Politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves dans les écoles de la Commission scolaire des Patriotes pour l'année scolaire 2010-2011.*

***Direction générale***

6.8. Plan stratégique de la Commission scolaire des Patriotes / amendement.  
(reporté à une séance ultérieure)

7. Point d'information.

***Service des ressources financières***

7.1. Encadrement sur l'application de la loi 100.

8. Affaires diverses.

9. Protecteur de l'élève / rapport.

10. Parole au public.

11. Rapport de la présidente.

12. Parole aux membres du Conseil.

13. Levée de la séance.